



ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DES TERRITOIRES PAR LA VALORISATION DU PATRIMOINE FLUVIAL

L'EXEMPLE DES DÉPARTEMENTS DE LA CHARENTE ET DE LA CHARENTE-MARITIME

Une conférence de **Mickaël Augeron**, maître de conférences, habilité à diriger des recherches, directeur des formations Patrimoines & Tourismes (CRHIA-Université de La Rochelle)

Après le long déclin de la navigation fluviale (transport des hommes et des marchandises), entre le début du XIX^e siècle et le milieu du siècle suivant, de nombreuses communes riveraines du fleuve Charente sont entrées en léthargie, abandonnant les infrastructures liées à l'ancien trafic et perdant un nombre croissant d'habitants. Associations et pouvoirs publics se sont mobilisés à partir des années 1990 pour redynamiser ces territoires sur les plans économique et démographique. Dans ce cadre-là, le tourisme culturel est apparu comme une solution d'importance stratégique, le patrimoine (matériel et immatériel) devenant peu à peu une priorité au service du développement local. Structuré autour d'inventaires patrimoniaux, de recherches historiques et anthropologiques, d'activités aquatiques et événements culturels, le processus de revitalisation se poursuit encore aujourd'hui. Pour drainer davantage de «visiteurs-consommateurs», face à une concurrence croissante, il tend même à s'accélérer, avec une adaptation permanente aux mutations du secteur touristique (modification des pratiques, avec un besoin renforcé de «nature»; valeurs écologiques de plus en plus fortes; montée en puissance du «slow tourism» et du tourisme fluvestre) et la volonté de faire du fleuve la «colonne vertébrale» de la découverte des territoires, ses abords étant utilisés comme autant de ramifications ou de points d'appui pour poursuivre la visite.

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!